



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Mo b



DÉPOSE AU GREFFE LE

1 8 JAN. 2019 Greffe

-TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0450.223.025

Dénomination

(en entier): AQUA BULLE

(en abrégé) :

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue Auminois 25 à 7622 LAPLAIGNE (BELGIQUE)

Objet de l'acte : Clôture et dissolution de l'Asbl

L'Assemblée générale extraordinaire de l'Asbl Aqua Bulle s'est réunie le 16/01/2019 au siège de l'Asbl.

L'Administration fiscale ayant confirmé la clôture de l'Asbl, l'Assemblée prend acte de cette clôture et dissolution depuis le premier janvier 2003.

Elle précise en outre que les actions de l'Asbl Aqua Bulle ayant été exécutées à titre gracieux, elle ne dispose pas de compte bancaire et de comptes spécifiques.

De même, elle disposait à titre gracieux d'un local au sein de l'habitation privée du secrétaire dont l'adresse avait été retenue pour être celle du siège social de l'Asbl.

Vincent Dubois avait effectué des demandes pour que son adresse privée ne soit plus reprise dans ce cadre mais le Tribunal de l'entreprise du Hainaut n'a pu en tenir compte tant que la dissolution n'avait pas été actée en Assemblée et officiellement publiée au Moniteur.

L'assemblée se termine par le vote des administrateurs qui acceptent à l'unanimité cette clôture et dissolution.

Vincent Dubois Administrateur (secrétaire)

Mentionner sur la dernière page du Voiet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature